

Publication de Contribution
REVUE D'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET URBAINE

Madame, Monsieur, Cher Auteur,

Vous allez publier dans la *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* (ci-après « Revue », publiée conjointement par l'Association de sciences régionales de langue française (ASRDLF) et Dunod Éditeur), votre Contribution.....
.....(ci-après « Contribution »).

L'Association de sciences régionales de langue française (ci-après désignée « ASRDLF ») et Dunod Éditeur, sous la marque Armand Colin, éditent la *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* et s'engagent à procurer les meilleures conditions de publication, de diffusion et de promotion à votre Contribution sous toutes les formes, par tout moyen de diffusion et en tous pays, ce qui est susceptible de donner à vos travaux le meilleur impact sur le plan national et international.

À cette fin, vous reconnaissez par la présente céder gracieusement à l'ASRDLF et à Dunod Éditeur, à titre prioritaire, l'ensemble des droits de reproduction, d'adaptation, de représentation et de traduction afférents à la Contribution pour une exploitation, tant papier que numérique, dans le cadre de la Revue en toutes langues et dans le monde entier et pour le temps que durera la propriété littéraire et artistique, d'après les législations tant française qu'étrangères et les conventions internationales actuelles ou futures, y compris les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

En particulier, vous cédez à l'ASRDLF et à Dunod Éditeur le droit de :

- fixer, numériser, reproduire la Contribution, sans limitation de nombre, sous la forme d'écrit papier, ainsi que sur tout support d'enregistrement tant actuel que futur, notamment numérique, permettant de stocker de façon transitoire ou permanente des données numériques, à fin de consultation de la Contribution hors ligne et en ligne, par le biais d'une connexion informatique distante ou locale ;
 - représenter ou de faire représenter votre Contribution par tout procédé actuel ou futur de télécommunication, notamment Internet, Intranet, le système WAP ou tout autre système Internet destiné aux téléphones mobiles et aux assistants personnels.
- Pour les besoins de la conservation, de l'archivage, de la promotion et de la publicité de l'ensemble en vue duquel la Contribution a été produite, l'ASRDLF et Dunod Éditeur sont habilités à reproduire la Contribution et à la représenter, eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'un tiers, en tout ou partie à titre gratuit, sur tout support graphique et autre que graphique et par tout réseau de communication ;
- reproduire par reprographie tel que visé à l'article L.122-10 du Code de la propriété intellectuelle ;
 - distribuer et de diffuser la Contribution auprès de tous publics, à titre onéreux ou gratuit, par tous moyens ou canaux de distribution (librairies traditionnelles, e-librairies, ventes directes, bouquets, etc.).

L'ASRDLF et Dunod Éditeur ne pourront exercer les droits cédés que dans le respect du droit moral des Auteurs et s'engagent à ce titre à ne pas porter atteinte à l'intégrité de la Contribution. Sous cette réserve, l'ASRDLF et Dunod Éditeur pourront librement conclure avec tout tiers de leur choix tout accord de cession, concession, licence, tout contrat d'édition ou de distribution, de fabrication, de sous-traitance, de tout ou partie des opérations découlant de la présente lettre-entente, et, d'une façon générale, tout acte de disposition concernant tout ou partie des droits objet de la présente cession.

L'Auteur pourra de son côté, dans la limite des cas énumérés ci-dessous, continuer à disposer de sa Contribution, sous réserve de la mention explicite de premières publications chez l'ASRDLF et Dunod Éditeur :

- l'Auteur conserve le droit, au titre des archives ouvertes, et sous réserve du respect de la politique de l'ASRDLF et de Dunod Éditeur en matière d'archives ouvertes, d'archiver la version pre-print de sa contribution, à savoir la version du manuscrit avant son évaluation éditoriale. La version post-print de la Contribution peut quant à elle être archivée après une période de 12 mois après la publication par l'éditeur de la version PDF de l'article. La reproduction de l'article par fichier PDF de l'éditeur est interdite dans l'archive de publications ;
- l'Auteur conserve également le droit de reproduire ou de représenter tout ou partie de la version post-print de la Contribution dans le cadre de ses activités de recherche ou d'enseignement, dans les conditions décrites ci-dessous :
 - * en reproduction à des fins de distribution à ses étudiants ;
 - * en communication lors de colloques, congrès, journées de formation auxquels il participe, ainsi que pour les actes desdits colloques, congrès ou journées de formation ;
 - * avec l'autorisation de la Revue, en reproduction partielle ou totale, ou en version revue et modifiée, pour être intégrée dans un recueil de ses écrits.

Dans tous les cas énumérés, la reproduction imprimée ou électronique, totale ou partielle, sera légitime sous réserve que soit portée la mention exacte des références de la publication originale (titre de la Revue, année de publication, tome, numéro de volume, pages, titre de l'article, nom de l'auteur de l'article) et du titulaire des droits d'exploitation (©Dunod Éditeur).

Enfin il est précisé que l'Auteur recevra au titre de sa Contribution un (1) exemplaire imprimé de la Revue et un (1) tiré à part numérique.

Il est entendu que la loi française est seule applicable à la présente lettre-entente.

Pour la bonne règle, nous vous demandons de nous retourner un double de la présente lettre-entente, signée et revêtue de la mention « lu et approuvé » à l'adresse mentionnée en pied de document.

Nous vous remercions de votre collaboration, et nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, cher Auteur, l'expression de notre considération.

Fait à _____, le _____

Signature du Contributeur
(mention « lue et approuvé »)

Signature du directeur de publication
de la Revue pour l'ASRDLF et pour Dunod Éditeur

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Héloïse (<http://heloise.ccsd.cnrs.fr/>) qui est un service d'information sur les politiques des éditeurs en matière de dépôt des articles. Développé par le CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Directe) en relation conventionnelle avec le SNE (Syndicat national de l'édition) et la FNPS (fédération nationale de la presse spécialisée.), Héloïse concerne uniquement les dépôts sur les sites des scientifiques eux-mêmes et des institutions scientifiques.

Titre de l'article :

Année de publication/Numéro du volume/Pages :/...../.....

Nom :

Adresse :

Ville/Pays :/.....

Email :